



Ajournement demande naturalisation par décret

Par **Nanaka**, le **10/06/2019** à **21:09**

Bonjour à tous!

J'espère que vous profitez bien des beaux jours qui commencent.

Bon, la raison de mon commentaire :

J'aimerais avoir des conseils, avis et témoignages sur un éventuel recours hiérarchique concernant ma demande de naturalisation.

En effet, ma demande a été ajournée 2 ans au motif : que mon conjoint est en situation irrégulière depuis notre mariage en Mai 2019. En plus, il ne me reste plus que 1 mois pour faire le recours hiérarchique auprès de la Ministre de l'intérieur.

Qu'en pensez-vous, devrais-je tenter ma chance avec l'aide d'un avocat pour la rédaction de mon recours hiérarchique ou c'est peine perdu ?

Merci de m'avoir lu et merci de votre aide.

Bonne soirée ou journée !

Par **youris**, le **11/06/2019** à **09:15**

bonjour,

avant votre demande de naturalisation, vous pouviez faire une demande de regroupement familial mais il n'est pas trop tard pour faire cette demande ainsi votre mari sera en situation régulière.

l'aide au séjour irrégulier d'un étranger est un délit, vous pouvez faire un recours mais ce sera difficile, la naturalisation d'un étranger est une décision discrétionnaire de l'administration

française qui peut la refuser même si le demandeur remplit toutes les conditions.

salutations

Par **Nanaka**, le **11/06/2019** à **17:58**

Bonjour,

Merci d'avoir répondu mais je n'ai pas eu de réponse à ma question.

Alors, le fait d'aider son conjoint en situation irrégulière n'est PLUS UN DÉLIT depuis plusieurs années.

Ensuite le regroupement familiale sur place est réservé aux conjoints ayant déjà une carte de séjour en France : ex étudiant ou visiteur. De plus mon conjoint est en France depuis 1 an.

Donc ma question reste la même devrais-je me faire assister par un avocat pour l'écriture de mon recours hiérarchique ? Ai-je une chance infime d'avoir une réponse favorable ?

Aussi concernant mon conjoint, comment le régulariser ? Cela fait 1 an que nous vivons ensemble et 1 an qu'il vit en France. Il a vécu 7 ans en Europe.

Cordialement.

Merci infiniment de prendre le temps de me lire et de me répondre.